

Taxe d'apprentissage 2011

Investissez dans de nouvelles compétences

- Développez la compétitivité de votre entreprise en finançant nos formations d'excellence
- Engagez votre entreprise au service de la réussite pédagogique

Le Cnam, premier établissement de formation professionnelle supérieure

Le Cnam met son savoir-faire...

Il propose des formations professionnelles d'excellence dans les spécialités

► Management et société

Assurance - Banque - Finance
Comptabilité - Contrôle - Audit
Criminologie
Droit des affaires
Droit du travail et protection sociale
Droit immobilier - Gestion du patrimoine -
Gestion d'immeubles
Economie - Commerce International
Ergonomie
Formation et parcours professionnels
Formations générales en économie et gestion
Gestion et développement de la santé - Handicap
Histoire des techniques
Information, communication et documentation
Logistique - Transport - Tourisme
Management
Marketing - Commerce - Achat - Vente
Prospective, stratégie et organisation
Psychologie du travail - Psychanalyse -
Orientation
Relations internationales - Union européenne
Ressources humaines
Travail social, sociologie et économie sociale
Urbanisme - Aménagement - Gestion
des collectivités locales

► Sciences industrielles et technologies de l'information

Chimie - Alimentation - Santé - Environnement
Electronique - Automatique
Énergétique - Électrotechnique
Formations générales en sciences
et techniques industrielles
Génie civil - Bâtiment - Géotechnique
Hygiène et sécurité
Informatique
Matériaux
Mathématiques - Bio-informatique
Mécanique - Acoustique - Aérodynamique
Sciences et techniques de l'analyse
et de la mesure



...et sa notoriété

Premier établissement de formation professionnelle supérieure, le Cnam délivre chaque année plus de 10 000 certifications à finalité professionnelle : titres professionnels inscrits au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), diplômes d'État (DUT, licence, master, ingénieur, doctorat,...), certificats et diplômes d'établissement.

au service de la formation professionnelle sur l'ensemble du territoire

- En partenariat
- Dans des filières qui recrutent
- A tous les niveaux de formation supérieure
- Quelle que soit la nature de certification à finalité professionnelle
- En professionnalisant durablement
- En accompagnant vers la réussite

Vous choisissez les formations auxquelles vous souhaitez apporter votre soutien.

Comment ça marche ?

- ▶ La publication sur les sites des préfectures de région fait foi en matière d'éligibilité des formations au financement par la taxe d'apprentissage.
- ▶ En 2011, en Ile-de-France par exemple, le Cnam, son Centre régional, son CFA sont habilités à collecter la taxe d'apprentissage au titre du « quota » et du « hors quota » pour :
 - les formations : catégorie B pour les formations de niveau II et III (bac+4, 3, 2), catégorie C pour les formations de niveau I (bac+5) ;
 - les actions en matière d'Orientation scolaire et professionnelle (OSP).
- ▶ Une formation est financée au titre de la catégorie dont elle relève et de la catégorie voisine si l'entreprise opte pour le cumul.
- ▶ Le renforcement du rôle des Organismes collecteurs de taxe d'apprentissage (Octa) simplifie la gestion de la collecte et organise

le contrôle de son utilisation.

Comment effectuer votre versement ?

- ▶ Vous devez effectuer votre versement par l'intermédiaire de votre Organisme collecteur de taxe d'apprentissage (Octa).
- ▶ La liste des Octa est publiée sur le site du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé.
www.travail-solidarite.gouv.fr
- ▶ Les Octa mettent à la disposition des entreprises des formulaires spécifiques (support papier ou électronique).

Quand faut-il verser la taxe d'apprentissage ?

Vous devez effectuer votre versement avant le

1^{er} mars 2011



Pour plus d'informations

www.impots.gouv.fr

entreprises.cnam.fr/taxe-apprentissage

Vos contacts

Au niveau national

Denise Michoux

01 58 80 86 61 - 06 37 28 20 96

denise.michoux@cnam.fr

Conservatoire national des arts et métiers

Direction nationale des formations

Service alternance

292, rue Saint-Martin - 75141 Paris cedex 03

En région

Toutes les coordonnées de vos correspondants
des centres Cnam sur www.cnam.fr

